

Le 15 février 2023

Électrification des transports – Consolider le leadership du Québec

Mémoire déposé dans le cadre des consultations pré-budgétaires 2023-2024

FLO

FLO est opérateur de réseaux de recharge de véhicules électriques (VE) de premier plan en Amérique du Nord et un fournisseur de solutions de recharge intelligentes. Chaque mois, nous permettons plus d'un million de sessions de recharge grâce à plus de 80 000 bornes déployées à travers l'Amérique du Nord. Notre siège social, nos opérations de réseau et notre centre de recherche se trouvent à Québec, et nos usines d'assemblage sont à Shawinigan (Québec) et Auburn Hills (MI). Nous sommes également le fournisseur officiel du Circuit électrique d'Hydro-Québec depuis plus de 10 ans.

FLO est heureuse de pouvoir contribuer aux consultations prébudgétaires du ministre des Finances. Nous profitons de l'occasion pour applaudir la vision du gouvernement du Québec en matière d'électrification des transports et soumettre des propositions afin d'accélérer cette transition majeure dans un contexte d'incertitude économique.

1. Le Québec, leader de l'électrification des transports

D'emblée, FLO souhaite féliciter le gouvernement du Québec. Nous nous réjouissons que l'électrification des transports soit une priorité pour le gouvernement. À travers ses orientations, ses règlements et ses programmes de soutien, le Québec s'est positionné comme un véritable leader en Amérique du Nord en matière d'électrification des transports.

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a adopté plusieurs mesures pour accélérer l'électrification des transports et atteindre les 1,6 million de VÉ sur les routes d'ici 2030. Notons par exemple la mise en place et le maintien de l'aide financière à l'achat et à l'installation de bornes de recharge, ainsi que l'engagement à hausser les cibles de ventes de véhicules zéro-émission (VZE) d'ici 2035. Le gouvernement a également enchâssé dans la Loi sur la qualité de l'environnement son intention d'interdire la vente de véhicules à essence d'ici 2035.

Un exemple plus récent du leadership québécois est l'ambitieux [Programme de soutien au secteur privé pour le déploiement de bornes de recharge rapide publiques](#). Cette mesure aura

un impact important afin de compléter l'offre d'infrastructures du Circuit électrique et ainsi que d'augmenter l'accès à la recharge pour les électromobilistes québécois.

2. Des incitatifs efficaces

Les subventions à la recharge publique et privée continuent d'être nécessaires. La durée pour laquelle elles continueront de l'être varie en fonction du cas de figure. Cependant, une chose est claire : les coûts d'acquisition et d'installation des bornes ne sont pas appelés à diminuer. De plus, il ne sera jamais rentable pour des opérateurs de réseau de recharge de déployer leurs produits dans des marchés éloignés ou peu peuplés. Le gouvernement devra continuer de subventionner leur déploiement dans ces secteurs, comme il le fait avec les fournisseurs d'internet à haute vitesse.

Cela dit, dans un contexte où les investissements publics doivent être engagés avec prudence, et alors que l'électrification des transports sollicitera de plus en plus le réseau électrique, FLO recommande de maintenir un régime incitatif en matière d'infrastructure et suggère les pistes de réflexion suivantes :

Recharge résidentielle intelligente. Les incitatifs à l'installation de bornes de recharge de niveau 2 en milieu résidentiel ont la double fonction de stimuler l'adoption du véhicule électrique et de réduire les coûts associés à la recharge publique (installation, acquisition, énergie requise, etc.). Nous recommandons au gouvernement du Québec continuer d'encourager l'achat de bornes résidentielles. Cependant, nous recommandons de progressivement moduler les incitatifs afin de favoriser l'achat et l'installation de bornes résidentielles intelligentes.

Une borne intelligente est capable de se connecter au réseau de distribution et de programmer des périodes de charge afin d'éviter de solliciter le courant durant les périodes de pointe. Cette technologie est appelée à jouer un rôle crucial partout dans le monde, à mesure que l'adoption de la voiture électrique sollicite de plus en plus les réseaux de distribution d'énergie. Elle nous semble tout à fait adaptée à la réalité québécoise, sachant que le réseau d'Hydro-Québec sera de plus en plus sollicité dans les prochaines années. Si la borne résidentielle est adoptée à grande échelle, le potentiel d'efficacité énergétique sera énorme.

Multi-logements. FLO considère que le développement de l'infrastructure de recharge dans les bâtiments multi-logements est l'une des plus grandes opportunités d'augmenter l'accès à la recharge au Québec, et il est possible de la saisir sans entraîner des coûts importants pour le gouvernement. Une modernisation du code du bâtiment pour y inclure des requis de précâblage pour les nouvelles constructions ainsi que les réfections importantes de logements de plus de 5 unités contribuerait de manière importante à la transition dans le secteur des transports, n'entraînerait aucune dépense pour le gouvernement, et harmoniserait la réglementation à travers le Québec.

Recharge publique. FLO recommande au gouvernement de soutenir davantage le secteur privé pour bâtir l'infrastructure de recharge publique, un maillon essentiel au succès de la transition dans le domaine des transports. Nous proposons deux champs d'intervention pour y parvenir :

- a) **Inventaire.** Le gouvernement pourrait mener un inventaire exhaustif des sites propices à l'installation de bornes de recharges publiques au Québec. Des sites se trouvant sur des terrains publics pourraient également être mis à profit.
- b) **Tarifs.** Dans le contexte actuel, les tarifs de recharge publique ne sont pas assez élevés pour justifier la participation de joueurs privés en l'absence de subventions. Nous invitons le gouvernement à réfléchir à une tarification qui rendrait la recharge attractive pour les consommateurs, mais aussi intéressante pour stimuler les investissements privés en matière de recharge publique.

3. Soutien à l'industrie

FLO est à la fois une entreprise manufacturière qui assemble des bornes de recharge, et un développeur de logiciels qui connectent nos produits au réseau de distribution électrique. Notre expertise est unique au Québec.

Nous avons connu une croissance fulgurante depuis notre fondation, à mesure que l'électrification des transports a progressé partout dans le monde. Nous avons récemment pris pied aux États-Unis en ouvrant une usine de fabrication au Michigan et nous prévoyons augmenter significativement notre production au Québec dans les prochaines années.

En effet, nos usines de Shawinigan et notre siège social de Québec fonctionnent déjà à pleine capacité. Des investissements importants seront nécessaires pour que FLO puisse répondre à la demande croissante des consommateurs.

FLO est conscient qu'il existe déjà des programmes pour soutenir des projets porteurs, mais souhaite faire valoir que tout nouvel incitatif pour encourager les industries actives dans la transition énergétique sera bienvenu. C'est surtout vrai dans le contexte où le *Inflation Reduction Act* adopté l'an dernier aux États-Unis fournit des avantages importants à nos concurrents.

FLO invite le gouvernement du Québec à s'inspirer de certaines mesures adoptées aux États-Unis pour soutenir les entreprises québécoises qui sont au cœur de la transition énergétique. Plus précisément, il serait intéressant de se demander comment les crédits d'impôts pour les investissements en infrastructure de recharge résidentielle, commerciale ou publique et les crédits pour les investissements en production de technologie propre pourraient s'appliquer dans un contexte québécois.

Conclusion

Encore une fois, FLO souhaite applaudir le gouvernement du Québec pour sa vision en matière d'électrification des transports. Nous l'encourageons à poursuivre sur cette voie à travers des mesures simples, relativement peu coûteuses, qui contribueront à soutenir la croissance économique et la lutte aux changements climatiques.

FLO est heureuse de collaborer avec le gouvernement afin de contribuer à l'électrification des transports. Nous vous remercions d'avance pour l'attention que vous porterez à nos propositions.

Frédérique Bouchard

Frédérique Bouchard
Gestionnaire, Affaires publiques
frbouchard@flo.com
438-998-5606